

Animation : Marc Valentin - CCIMP

Liste des participants : voir la feuille de présence annexée au présent compte rendu.

Tour de table

Chacun fait une présentation rapide de ses flux et/ou de ses besoins et des réflexions déjà menées : **FIBRE EXCELLENCE** dispose de **15 000 tonnes/an de cendres** en sortie de chaudière, issus de l'incinération d'écorces et de ses boues de STEP constitués d'amas fibreux.

Les cendres sont valorisées dans le cadre d'un plan d'épandage en zone agricole (Vignes) dans le département du Var. La production est inférieure à la demande.

Les analyses sont mensuelles et les Préfectures des Bouches du Rhône et du Gard effectuent des contrôles trimestriels.

Un prestataire est en charge du plan d'épandage et un autre des aspects logistiques / épandage.

La récupération / chargement s'effectue sur site 24h/24h et 7j/7j avec transport par camion.

Un appel d'offre est en cours pour travailler sur des optimisations dont ceux relatifs à la dépense du transport épandage.

UNIPER Une tranche de la centrale thermique est en reconversion biomasse (Co incinération bois plaquette et déchets de bois – 13%).

L'estimation est de **60 à 100.000 tonnes/an de cendres**.

UNIPER, assisté de l'association SURSCHISTE travaille en amont pour valoriser les futures cendres.

A priori les usages BTP sont ciblés, mais à ce stade reste ouvert à toute autre valorisation.

Les 1eres cendres représentatives sont attendues début 2017 pour analyse et vérification des hypothèses.

SOLAMAT MEREX, Produit des cendres (Mâchefer) dont le seul exutoire est en Centres de Stockage de Déchets, CSD de classe 1.

INERIS travaille sur les problématiques de valorisation et notamment sur la caractérisation de dangerosité des déchets (impacts sur les filières aval).

Travaille pour le Ministère sur une méthode d'analyse déchets (projet de normalisation déchets).

Indique que les cendres ont un statut de déchet. Celles issues d'une incinération disposent d'un statut de déchet non dangereux et celles issues d'une co-incinération ont une entrée miroir, c'est-à-dire que l'absence de dangerosité doit être contrôlée au travers de 15 critères.

Mentionne la notion de "Sortie implicite statut de déchets". *L'avis référencé Texte n°106 - JORF n°0010 du 13 janvier 2016, est transmis aux participants de l'atelier pour information.*

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES DU RHONE Des débouchés possibles en agriculture, mais pas d'épandage de cendres à ce jour dans le département des Bouches du Rhône.

Échanges et retours d'expériences

La montée en puissance des cendres de biomasse issues d'installations industrielles et collectives rend la question de leurs devenir importante. Des évolutions positives sur le statut de déchet sont évoquées (circulaire sur les matières secondaires recyclées sur site – *déchets entrant dans la composition d'un produit fini qui a le statut de produit*)

FIBRE EXCELLENCE dispose aujourd'hui d'un débouché ; mais reste ouvert à de l'épandage dans le département 13 si le ratio (risque & lourdeur- administrative / réduction des coûts) est favorable et s'intéresse également aux éventuels débouchés qui pourraient se profiler localement sur des filières émergentes.

La CCIMP évoque des modes de valorisation faisant l'objet d'expériences en France : Plasticendres pour la valorisation de cendres issues de l'industrie papetière, à destination de la plasturgie ; ou le projet WACER (SFC/ADEME) sur l'intégration de cendres aux produits céramiques. Pour ces modes de valorisation, des acteurs mobilisables (opérateurs intermédiaires, laboratoires, utilisateurs potentiels,...), sont présents sur le périmètre élargie NCIS. Sont cités la plasturgie (NOVACHIM) impliquée dans des actions de recyclage et de valorisation de sous-produits et des industriels céramistes - produits réfractaire comme SEPR (84), KERNEOS ou Monnier (13).

Un des freins cité de façon récurrente concerne la préparation des cendres pour garantir l'obtention d'une matière première utilisable directement par les utilisateurs.

UNIPER entre en phase de mise en service avec une montée en puissance et prévoit une introduction de biomasse progressive à partir du mois à venir. Les outils, les équipes et la démarche sont en place pour travailler sur la phase de caractérisation (propriétés physiques, chimiques, minéralogiques, ...)

UNIPER dispose d'une unité de mélange, jusqu'à 5 produits, d'une capacité de 80t/h (soit surdimensionnées par rapport au seul site UNIPER si tourne à plein régime). L'objectif est de mélanger les cendres, en fonction des usages qui seront ciblés pour obtenir un produit stable répondant aux cahiers des charges des utilisateurs finaux.

Sont ciblés pour l'instant des « critères normatifs » plutôt BTP : bétons, ciments, ... Mais à cette étape il s'agit encore d'hypothèses et l'ouverture à d'autres types de valorisations est souhaitée « principe global de partir sur plusieurs composés différents pour s'adapter ».

AQUATRAITEMENT évoque une valorisation possible pour la fabrication de terres de jardins avec des cendres en intrant. L'exemple avait également été identifié par l'étude technique NCIS sur la fabrication d'engrais par SOTRECO.

Groupe de travail à mettre en place







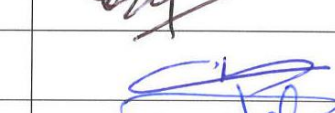



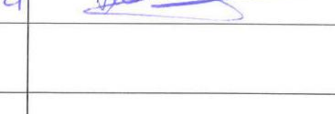




Groupe de travail 1 : Evaluation des pistes de valorisations matières dans les domaines de la plasturgie de la fabrication de céramique/réfractaire & de la fabrication de terreau.

Sont parties prenantes : les sociétés UNIPER, FIBRE EXCELLENCE et la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône.

Il est proposé d'organiser une rencontre entre les représentants d'UNIPER et de fibre excellence et des représentants de la plasturgie, de l'industrie céramique réfractaires (SEPR, KERNEOS, MONNIER) et de fabricant d'engrais (SOTRECO) pour échanger sur des débouchés possibles dans ces domaines.

Actions possibles :

- 1/ Préparer et valider un message présentant la démarche amont de recherche de débouchés engagée par les producteurs (essentiellement UNIPER ?). Objectif : susciter l'intérêt et interpeller les utilisateurs finaux à mobiliser,
- 2/ Sourcer les laboratoires et entreprises intéressées (plasturgie, céramistes, fabricant d'engrais ...),
- 3/ Sélectionner les laboratoires et entreprises intéressées,
- 4/ Organiser une rencontre de travail et d'échange (sur le site UNIPER pour visiter les installations et l'unité de mélange pour les cendres). Objectif : Echanger et si intérêt, viser des sous-groupes de travail par domaine retenues pour lancer des projets coopératifs (producteurs, opérateurs intermédiaires, laboratoires, utilisateurs).

SOCIETE / ETABLISSEMENT	NOM	SIGNATURE
AQUA TRAITEMENTS	HAGELSTEIN steeve	
ARCANE INDUSTRIES	BRUNAUD Bastien	
CCIMP	Marc VALENTIN	
CCIMP	Alexandra RIGO	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE	COLLIOT Etienne	
CONSEIL DE TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE	SILVESTRINI Laurent	
CONSEIL DE TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE	DEL CORSO Marc	
ENVIRONNEMENT INDUSTRIE	Aurélié FLOCH	
ENVIRONNEMENT INDUSTRIE	Chloé MENARD	
FIBRE EXCELLENCE TARASCON	RHODE-BERNARD Marylene	
INERIS	REVALOR Roger	
JEAN LEFEBVRE MEDITERRANÉE	Colin BESSAIT	
SARP INDUSTRIES	GARBAL Valérie	
UIC MEDITERRANÉE	BAYARD Marc	
UNIPER	CHAMBRAUD Laurence	
UNIPER	DANEST	
VALSUD	PERNOT Herve	
JEAN LEFEBVRE med	Douchemanon Gabriel	